Compte rendu du GT du 16 mars 2015
Service de Publicité Foncière Enregistrement

Le 16 mars 2015 un nouveau Groupe de Travail a été convoqué sur le rapprochement des Services de Publicité Foncière et des Services de l'enregistrement.

La CGT Finance Publique a rappelé son opposition au rapprochement Service de Publicité Foncière – Pôle Enregistrement qui loin de répondre aux seules préoccupations «métiers» sont guidées par des « économies d'échelle » répondant aux contraintes induites par les politiques d'austérités.

La DG en préambule, nous a annoncé que ce GT ne traiterait pas des aspects mutations renvoyé au groupe de travail mutation, rémunération renvoyé au GT Indemnitaire, ni sur la gestion des stocks de Paiement différés et ou fractionnés.

Cartographie (Fiche 1)

Lors du Groupe de Travail du 06 octobre 2014, les Organisations syndicales avaient demandées une cartographie des emplois au sein des Pôles Enregistrement.

Réponse de la DG : Nous disposons d'une image au 1er septembre 2014, mais elle ne sera pas communiquée aux Organisations Syndicales.

Analyse de la CGT Finances Publique : Sans visibilité comment ne pas craindre que ces restructurations se fassent avec évaporation d'emplois.

La cible quant à elle est bien fixée à la mise en place d'un Service de Publicité Foncière Enregistrement par département sauf circonstances locales particulières (raisons géographique, importance des enjeux) mais non précisées lors du GT.

Aucune étude d'impact du départ des SPF et Enregistrement vers d'autres implantations ne nous a été communiqué, notamment pour les petites structures (risque de disparition de ces structures).

Et le reclassement des postes comptables ?

Réponse de la DG : Ils doivent intervenir cela se fera à posteriori.

Quant au maillage territorial, la DG considère que les usagers particuliers représentent un trop faible volume des utilisateurs pour que la proximité soit un critère pertinent.

La CGT a renouvelée sa demande de tenue préalable de CT et de CHTSCT.

Formation professionnelle (Fiche 2)

Des stages sont d'ores et déjà tirés mais la situation doit évoluer en liaison avec l'ENFIP.

La CGT a rappelé son attachement aux stages présentiels et l'importance d'une formation juridique pour l'intégration de ces services. Nous nous sommes étonnés de la polyvalence induite par certaines de ces formations.

Réponse de la DG : Pour l'accueil assuré par les personnels de Pôles Enregistrement une forme de polyvalence sera de mise. Pour les autres missions, notamment la tenue du fichier immobilier il n'est pas envisagé de polyvalence.

La CGT a souligné le risque de perte de technicité engendrée par ces déménagements. En effet, on peut penser que de nombreux collègues privilégieront la résidence au détriment du métier.

Montreuil 19/03/2015

Syndicat national
CGT Finances Publiques
- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01 55 82 86 80
- Fax : 01 48 70 71 63

fichiers: Télécharger cr_gtdu16mars_spfe.pdf (661.85 Ko)

Public: Enregistrement

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank